

atu.

Agence d'Urbanisme de l'agglomération de Tours

# RA 12

Rapport  
d'activité  
2012

# Sommaire

## LE MOT DU PRÉSIDENT

P 3

## ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES DANS LEURS ACTIONS

P 5

- Plateau de Chinon : vers de nouveaux horizons... p 6
- Imaginer la ville à venir : le site de la Chambrerie à Tours Nord p 7
- Redonner un destin à l'étoile ferroviaire p 8
- Politique cyclable dans l'agglomération tourangelle p 9
- Révision du Plan de Déplacements Urbains de l'agglomération de Tours p 9
- Assister les partenaires dans la mise en œuvre de leur PLH p 10
- Rénovation urbaine p 11

## FORGER UNE VISION COMMUNE DU TERRITOIRE

P 13

- Observatoire de l'habitat, du foncier et des modes de vie p 14
- Guide des quartiers durables p 16
- Enquête ménages déplacements : partage des enseignements par le biais de publications thématiques p 17
- Lancement de l'observatoire des effets du tramway p 17
- Évolution de la cartographie p 18
- Du global au local, observer hier et aujourd'hui pour décider demain p 19
- Instruction intercommunale du droit des sols p 19

## PARTICIPER À LA FORMULATION DE PROJETS DE TERRITOIRE

P 21

- Trame verte et bleue : connaissance et outil de projet p 22
- Déclinaison de la trame verte et bleue sur un territoire contraint : le projet "AMBRE" p 23
- Trois agences - une publication p 24
- BIMBY : expérimentation à l'échelle de deux quartiers pavillonnaires de l'agglomération tourangelle p 24
- Pôles métropolitains p 25
- SCoT : en 2012, le temps de conclure p 25
- Portrait en mouvement du département p 26

## VIE DE L'AGENCE

P 29

- Fonctionnement p 30
- Quelques dates parmi d'autres... p 31
- Visages p 32
- Publications p 34
- Sigles p 36



# Le mot



# du président

À l'instar de la plupart des grandes agglomérations françaises et européennes, l'agglomération tourangelle connaît une double dynamique.

■ **Un mouvement de *métropolisation*** qui se traduit par une intensification du cœur de l'agglomération tant dans ses fonctions résidentielles, qu'économiques ou en équipements. Ce mouvement de concentration est conforté et encouragé par les politiques communautaires (1ère ligne de tramway, déploiement de l'université en ville, création de grands équipements...).

■ **Un mouvement de *périurbanisation*** qui se manifeste par une croissance substantielle de la périphérie du cœur de l'agglomération sous une forme diffuse voire éparpillée et de plus en plus éloignée. Ce mouvement que certains pensent spontanément porté par les choix des ménages est également le fruit de la convergence de politiques publiques. Ces deux dynamiques, pour distinctes qu'elles soient ne doivent pour autant être opposées. Elles sont l'une et l'autre les figures de la croissance de notre territoire, de telle sorte qu'elles témoignent de sa vitalité. Plutôt que de condamner l'un de ses mouvements pour mieux promouvoir l'autre, il s'agit de les articuler, de les réguler afin qu'ils participent tous deux à la prospérité et au bien-vivre sur notre territoire. Face à ce nouveau paradigme du développement local, il convient de réajuster les lunettes avec lesquelles nous regardons le fait urbain, dans l'objectif de construire des réponses publiques adaptées à cette réalité. Nul doute que l'Agence d'Urbanisme apportera sa contribution à cette entreprise, ainsi qu'en témoigne ce rapport d'activité.

Jean Germain  
Président de l'Agence d'Urbanisme  
de l'Agglomération de Tours



The background features a grid of thin black lines on an orange-brown textured surface. A solid blue horizontal band is positioned in the upper middle section, containing the title text. Another solid orange horizontal band is located at the very top of the page.

# Accompagner

# les territoires dans leurs actions

## ACUPUNCTURE URBAINE

Accompagner les territoires dans leurs actions aujourd'hui consiste à concevoir des réponses pertinentes et efficaces à des questions le plus souvent imbriquées et multifacettes. Intervenir sur le tissu urbain ne peut plus s'envisager à partir du seul prisme de l'espace circonscrit de l'opération. Le projet doit apporter des solutions à des enjeux posés à une échelle plus large. Dans le même temps, ces impacts sur l'ensemble de la ville doivent être appréciés.

Chaque politique publique, chaque projet urbain, participe de cette sorte d'acupuncture urbaine où l'intervention locale doit contribuer à l'amélioration de l'état général.

En 2012, la diversité des projets accompagnés par l'Agence d'Urbanisme témoigne de cette logique d'articuler plus étroitement échelles territoriales et politiques publiques.

## PLATEAU DE CHINON : VERS DE NOUVEAUX HORIZONS...

CHINON, une ville fragmentée entre :

- rive droite, rive gauche,
- partie basse, partie haute,
- centre ancien, centralité contemporaine,
- faubourg du plateau, quartiers de la varenne...

Partie d'un tout, le plateau offre de vraies opportunités de créer des lieux de vie, de rencontres dans un tissu hybride, souvent lâche, parfois délaissé, sans cesse mité.

C'est un morceau de ville qui n'a guère fait véritablement, jusqu'à ce jour, l'objet d'interrogations, mais où le risque est grand de voir hypothéquer son avenir.

Cet archipel de secteurs habités attend des interventions ambitieuses, quelquefois urgentes pour reprendre ce tissu urbain et social et en révéler sa couleur d'origine.

C'est ainsi que l'Agence d'Urbanisme propose un "plan guide" du plateau chinonais pour les trente années à venir.

Ce plan projecté, entre autres, l'évolution d'un tissu de "faubourg" traversé par une route départementale support d'enseignes commerciales, devenues pour partie des friches, en un tissu de ville traversé par un boulevard urbain.

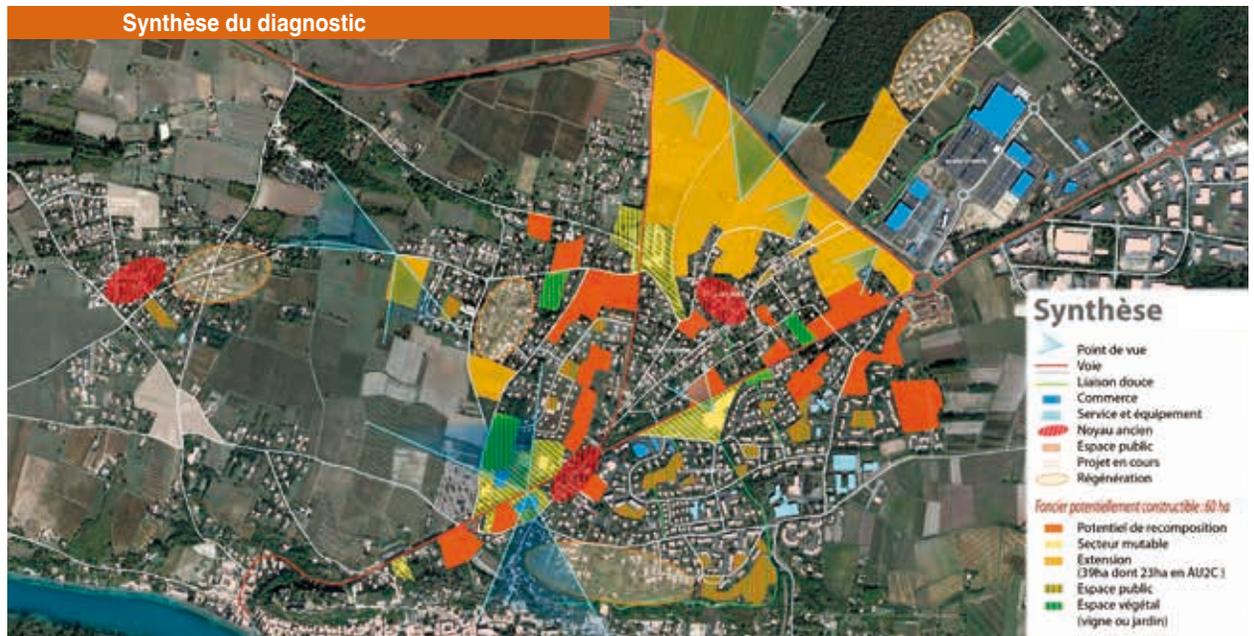
La mutation projetée nécessite dès lors la requalification de l'axe, la reconversion des friches commerciales et plus globalement l'intégration des activités économiques dans un projet urbain mixte. Sa réussite exige un travail partenarial avec les forces vives du territoire et une vision partagée du devenir du plateau.

Certaines problématiques rencontrées dans cette étude font écho à celles évoquées lors du séminaire de l'Atelier national consacré aux "Territoires économiques" et plus particulièrement à l'urbanisme commercial, organisé par le Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement.

L'étalement urbain, l'épuisement des ressources énergétiques, les évolutions démographiques, le développement du commerce numérique changent profondément les comportements d'achat des consommateurs.

Dans ce contexte, si les territoires font l'objet de projets urbains et territoriaux visibles pour les acteurs, d'une politique efficace menée à une échelle élargie et que des modifications de l'environnement juridique et financier sont apportées, alors de nouvelles perspectives s'ouvrent pour l'urbanisme commercial.

### Synthèse du diagnostic





## IMAGINER LA VILLE À VENIR LE SITE DE LA CHAMBRERIE À TOURS NORD

Entre hier et demain, ville et campagne, histoire et avenir ; là où sont encore inscrits les témoignages d'une activité rurale, là où sont déjà décrits les signes de la vie urbaine, attendent, près de trente hectares pour habiter.

En frange de la ville, autour du hameau de la Chamberrie, à la naissance du vallon de Sainte-Radegonde, c'est un site "entre temps" que Tour(s)Habitat a confié à l'Agence d'Urbanisme pour esquisser un futur.

Un diagnostic et des enjeux ont solidifié un socle commun de connaissance entre les principaux acteurs (agglomération, ville de Tours, Tour(s)Habitat, Agence d'Urbanisme) et ont autorisé la mise en place d'ateliers pour imaginer là, des logements, des services, des bureaux, des commerces...

Inspirés par l'identité du site, les différentes personnalités, composant le comité de pilotage, ont ainsi, au cours de ces ateliers, dessiné avec les traces de vie passées, une nouvelle strate de ville interrogeant les formes, les ambiances, les déplacements et le programme de ce morceau de territoire.

Exercice de prospective, ce travail initié par l'Agence est la première étape du long processus de fabrication de la ville.

### PAROLE D'ACTEUR

*Tour(s)Habitat est propriétaire d'un ensemble de terrains, pour une superficie totale de plus de 7,5 hectares, à Tours Nord à proximité immédiate de l'écoquartier de Monconseil, dénommé "Les Hauts de Sainte-Radegonde". Cet ensemble est voué à une urbanisation à moyen terme.*

*Désireux d'identifier les enjeux environnementaux, sociaux et urbains, de déterminer le préprogramme de l'opération et d'élaborer un premier "plan d'aménagement" afin d'estimer la capacité constructible du site, Tour(s)Habitat a sollicité l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours.*

*Dans le cadre d'une démarche de conception partagée (Tour(s)Habitat, élus et techniciens de la Ville de Tours et de Tour(s)plus), l'Agence d'Urbanisme a organisé et mené la réflexion sous forme d'ateliers innovants ("parcours sensible", travail collectif sur maquettes à grandes échelles...) permettant à chacun de partager les éléments de diagnostic, d'appréhender les enjeux et de s'accorder sur les grands principes d'aménagement du site.*

*Ce premier travail, riche en enseignements, servira de base à la mission qui sera confiée au futur architecte-urbaniste de ce quartier.*

Didier LOUBET  
Directeur général  
Tour(s)Habitat





## REDONNER UN DESTIN À L'ÉTOILE FERROVIAIRE

### Démarche d'urbanisation autour des gares TER

L'atelier national sur l'urbanisation autour des gares, organisé par le Certu, s'est finalisé en 2012. L'Agence d'Urbanisme a participé à l'ensemble de la démarche, avec notamment la présentation des réflexions menées dans le cadre de l'élaboration du SCoT. Ce travail s'est traduit par la publication de cinq fiches, dont deux consacrées au cas de l'agglomération tourangelle.

Depuis, le Certu présente régulièrement les travaux de l'atelier lors de différentes manifestations (séminaires, colloques, journées d'échanges,...), mettant ainsi en valeur les réflexions conduites sur le territoire tourangeau.

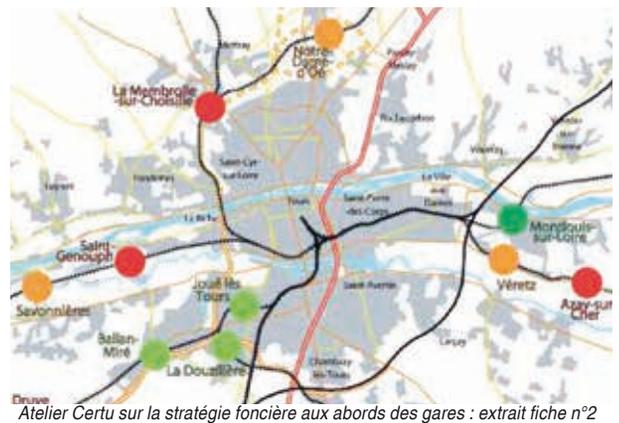
### Estimation du coût d'une navette dédiée entre les gares de Tours et de Saint-Pierre-des-Corps

La modification des horaires des trains, pour entrer dans un système de services cadencés, a conduit la SNCF à supprimer les navettes ferroviaires dédiées à la liaison entre les deux gares TGV de l'agglomération. Substituée par les services réguliers (TGV, TER et autres trains), la liaison a perdu en lisibilité pour l'utilisateur, si bien qu'un nombre important de voyageurs préfère désormais se rendre directement en voiture à la gare de Saint-Pierre-des-Corps. Ce changement de comportement induit une surcharge des stationnements encombrant les espaces publics de la commune dans un périmètre qui tend à s'élargir.

Devant ce constat, l'Agence d'Urbanisme a tenté d'évaluer le coût approximatif de la mise en place d'une navette dédiée aux deux gares (et cadencée au quart d'heure dans les deux sens de circulation) et a fait appel au cabinet Beauvais Consultants, expert en économie des transports qui, en partant d'une hypothèse d'offre la plus performante possible, a estimé le coût annuel (fonctionnement + lissage dans le temps des investissements).

### Étude prospective de la Région Centre sur l'étoile ferroviaire de Tours

Suite aux travaux menés au cours de l'élaboration du SCoT, le Conseil régional Centre a décidé d'engager une étude prospective sur l'évolution de l'étoile ferroviaire de Tours. Plusieurs propositions d'investissements ressortent de l'étude, qui présente six scénarios d'évolutions possibles. L'Agence d'Urbanisme a suivi les réflexions du Conseil régional et reste mobilisée sur ce sujet. Il s'agit désormais d'accélérer la modernisation du réseau ferroviaire, en corrélation avec le projet territorial voté par les élus du SCoT de l'agglomération.



Atelier Certu sur la stratégie foncière aux abords des gares : extrait fiche n°2





## POLITIQUE CYCLABLE DANS L'AGGLOMÉRATION TOURANGELLE

### Mise à jour du schéma cyclable de l'agglomération

Le schéma cyclable de l'agglomération tourangelle a fait l'objet d'une révision complète en 2010. Il est mis à jour chaque année par l'Agence d'Urbanisme, avec la collaboration du service "Infrastructures" de la Communauté d'agglomération ; elle siège d'ailleurs au "comité de pilotage vélo" de Tour(s)plus. Globalement, l'Agence veille à ce que "les deux-roues" soient pris en compte dans les projets urbains, quelle qu'en soit leur échelle.

### Participation à la démarche "une voirie pour tous"

Enclenchée en 2005 par les services de l'État, la démarche "une voirie pour tous" consiste à réfléchir à l'évolution des aménagements des espaces publics, en vue d'améliorer la cohabitation entre les différents modes de transports et redonner une place appropriée aux modes alternatifs à l'automobile.

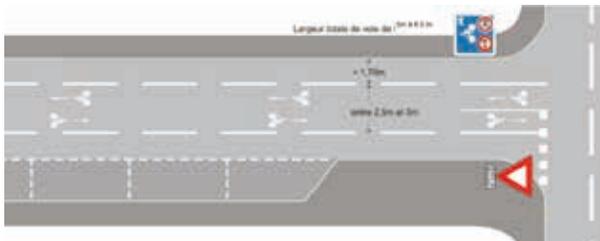
L'Agence d'Urbanisme a participé en 2012 à un atelier sur les nouvelles règles et les aménagements récents à destination des cycles. Ces réflexions ont été relayées auprès des responsables politiques et techniques du comité de pilotage vélo de Tour(s)plus.

Dans cette démarche, l'Agence d'Urbanisme est l'organisme référent auprès des services centraux de l'État pour les régions Centre et Normandie.

## RÉVISION DU PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS DE L'AGGLOMÉRATION DE TOURS

Après avoir contribué au bilan du PDU en 2011, l'Agence d'Urbanisme a participé à l'ensemble des études menées dans le cadre de la révision du PDU. Elle a ainsi accompagné l'agglomération dans la réalisation des études techniques, dans l'organisation des groupes de travail thématiques et dans le suivi des travaux des bureaux d'études.

En parallèle, l'Agence a organisé trois ateliers de concertation avec des habitants (les "cafés mobilité") afin de décrypter leurs mobilités actuelles et leurs aspirations pour les années futures.





## ASSISTER LES PARTENAIRES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LEUR PLH

Après l'approbation des programmes locaux de l'habitat (PLH) en 2011, l'année 2012 est marquée par le début de la mise en œuvre effective des programmes d'actions et les conclusions des premières études réalisées.

L'amélioration de l'habitat fait partie des objectifs poursuivis par les PLH. Dans ce domaine, les intercommunalités de l'agglomération tourangelle se sont fortement mobilisées. Tour(s)plus, l'Est Tourangeau et le Vouvrillon ont adopté un programme d'intérêt général (PIG) ; le Val de l'Indre devrait le faire prochainement. Cet outil permet de mettre une ingénierie à disposition des particuliers et de leur apporter une aide financière complémentaire aux subventions nationales de l'ANAH. Il vise en priorité la réduction de la précarité énergétique et l'adaptation du parc ancien aux besoins évolutifs de la population (vieillesse, densification des ménages, etc.).

De plus, la Communauté d'agglomération a initié une réflexion plus particulière sur le repérage des copropriétés potentiellement en difficulté. Un groupe de travail auquel participent le PACT (opérateur du PIG), l'Agence locale de l'énergie (ALE) et l'Agence d'Urbanisme tente d'élaborer un outil permettant de cibler davantage l'action des politiques publiques. L'analyse statistique et cartographique est complétée par des relevés de terrain ainsi que par des échanges avec les communes et les principaux syndicats de copropriétés.

Par ailleurs, l'Agence d'Urbanisme s'est investie dans le suivi des études externalisées, dans le cadre de sa mission d'assistance et de conseil auprès des collectivités. Les principales actions engagées au cours de cette année concernent la Communauté d'agglomération. L'étude de programmation urbaine a permis d'examiner les capacités effectives du territoire à atteindre les objectifs de production de logements et les conditions requises pour un développement raisonné des sites de projets identifiés. La boîte à outils fonciers du PLH se trouve renforcée par la mise en place d'un fonds de portage foncier et le lancement

d'un premier appel à projets destiné à soutenir les opérations les plus vertueuses. Le résultat de ce concours sera connu dans le courant de l'année 2013. L'année 2012 a également été l'occasion de réaliser un appel à contributions "Habitat des seniors, inventons demain". Quatre des dix candidats ont été retenus ; ils ont bénéficié d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour les accompagner dans l'approfondissement de leur projet.

## CHIFFRES CLÉS POUR UN ENJEU MAJEUR

**60 000** logements potentiellement énergivores, soit un tiers du parc, dont **15 000** occupés par leur propriétaire, soit le public cible de l'ANAH.

**185** logements réhabilités chaque année grâce aux aides de l'ANAH. Seules **6%** des habitations subventionnées sont louées en 2011.

- **300 ans** pour améliorer l'ensemble du parc potentiellement énergivore au rythme actuel.
- Peut-être **aucune aide** aux logements loués dans les années à venir, alors qu'une part importante de ce segment est en mauvais état et accueille des populations fragiles.
- **Une réflexion** à poursuivre et à développer en ce qui concerne le logement adapté.



## RÉNOVATION URBAINE

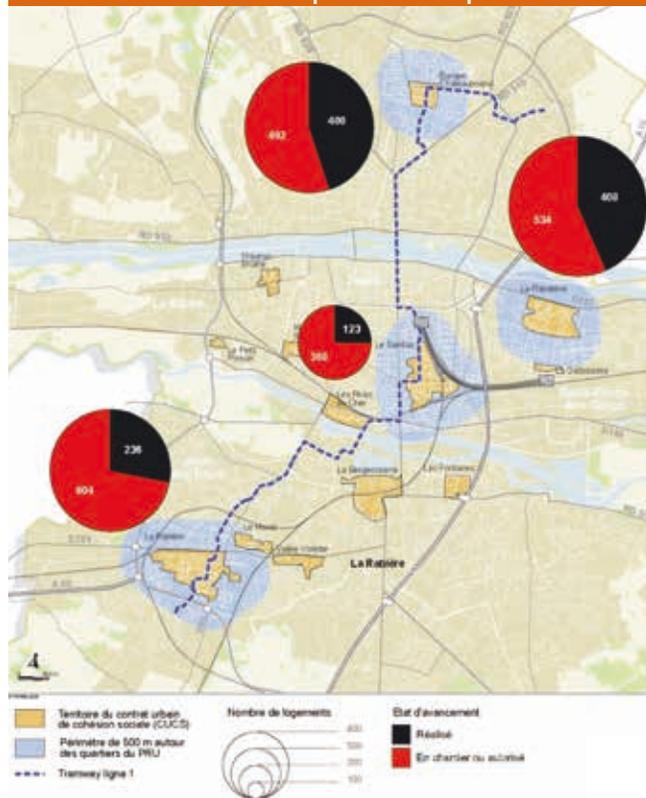
### Programme de rénovation urbaine de l'agglomération tourangelle : revue de projet du 21 septembre 2012

L'Agence d'Urbanisme a participé à la préparation de la revue de projet qui s'est tenue le 21 septembre 2012. Organisée sous la responsabilité du Préfet d'Indre-et-Loire, délégué territorial de l'ANRU, en présence de l'ensemble des partenaires du projet de rénovation urbaine (PRU), ce temps d'échange en présence des élus, des techniciens, des bailleurs sociaux, des services déconcentrés de l'État et de l'ANRU a permis de faire le point sur l'état d'avancement global du projet engagé sur les quatre quartiers concernés (Europe-Chateaubriand et Sanitas à Tours, La Rabière à Joué lès Tours et La Rabaterie à Saint-Pierre-des-Corps) depuis le dernier point d'étape du PRU intervenu en 2009.

À cette date, l'état d'avancement a été jugé satisfaisant avec 86 opérations achevées, 8 en cours et seulement 4 non démarrées. La revue de projet a été l'occasion de souligner, d'une part, la qualité des réalisations et l'impact sensible du PRU sur l'amélioration du cadre de vie de ces quartiers et, d'autre part, le renforcement des politiques d'accompagnement des habitants en particulier dans le domaine de l'insertion et de la gestion urbaine de proximité. Afin de mesurer les effets du PRU sur les conditions de vie et la perception des habitants, Tour(s)plus engagera une nouvelle étude d'opinion au cours du premier trimestre 2013 (après celles de 2003, 2006 et 2009). Les participants à la revue de projet se sont accordés sur l'intérêt d'un dispositif ultérieur qui permettrait de poursuivre le travail intercommunal et partenarial déjà entrepris.

L'année 2013 devrait être marquée par la mise en œuvre de l'opération de réhabilitation lourde sur le secteur des "tours de l'Aubrière" situées à Saint-Pierre-des-Corps et le lancement de la définition du futur plan stratégique local (PSL) qui doit devenir le nouveau cadre de référence des actions à mener dans les quartiers du PRU à partir de 2014.

### Renouvellement de l'offre à proximité des quartiers du PRU



# Forger

# une vision commune du territoire

## CHANGER DE LUNETTES

S'appliquer à imaginer aujourd'hui de nouvelles approches et de nouveaux outils pour saisir une réalité de plus en plus complexe et insaisissable, tel est l'enjeu majeur d'une intelligence territoriale renouvelée. Il s'agit de se forger collectivement de nouvelles lunettes permettant de mieux voir pour mieux comprendre.

L'Agence d'Urbanisme participe activement de ces approches territoriales inédites, quitte à bousculer certaines certitudes ou habitudes.

Ce regard renouvelé se doit d'être discuté et confronté. C'est dans cet objectif que les mardis de l'ATU ont été mis en œuvre en 2012.



## OBSERVATOIRE DE L'HABITAT, DU FONCIER ET DES MODES DE VIE

Après la relance des activités d'observation des dynamiques de l'habitat en 2011, l'année 2012 s'est voulue innovante en termes de communication. Ainsi, différents outils ont été mis en place afin d'explorer de nouveaux modes de faire et de valoriser davantage les travaux de l'Agence.

Le site Internet de l'Agence d'Urbanisme dispose désormais d'un espace dédié aux activités de l'Observatoire de l'habitat. Au gré des différentes rubriques, chacun peut mieux appréhender les enjeux du territoire, se familiariser avec les politiques publiques à l'œuvre dans l'agglomération tourangelle, comprendre la façon dont l'Agence travaille avec ses partenaires et consulter les études réalisées.

Dans le cadre du lancement de cet **observatoire de l'habitat en ligne**, une synthèse des grandes tendances d'évolution, en matière d'habitat, sur le territoire de l'agglomération tourangelle a été réalisée (Périscope). Cette première édition analyse les changements intervenus sur la dernière décennie.

De plus, afin d'accroître sa connaissance et de partager les enjeux du territoire, l'Agence d'Urbanisme a souhaité développer les échanges avec les acteurs locaux. L'année 2012 a vu le lancement des "**Mardis de l'ATU**", rencontre permettant de présenter les travaux de l'Agence aux partenaires et institutionnels et de nourrir les réflexions par les différents regards apportés en séance. La première rencontre a été consacrée au thème de l'habitat. Elle portait sur les impacts de la réduction de la taille des ménages sur les besoins en logement (Questions d'habitat n°3).

## Les mardis de l'atu

2012 a également été l'occasion d'**élargir les visions et les regards, à travers de nombreux partenariats**, à des échelles territoriales variées. Notamment, des échanges fructueux avec le service statistique de la DREAL Centre et le Conseil général d'Indre-et-Loire ont conforté l'Observatoire de l'habitat de l'Agence (récupération de données et d'informations, points méthodologiques, etc.). Cet emboîtement d'échelles a permis d'inscrire le territoire local dans son contexte et, ainsi, améliorer la lecture et la compréhension des dynamiques à l'œuvre dans l'agglomération tourangelle.

Dans ce but, l'Agence s'est intéressée à l'aire urbaine de Tours (144 communes ; 473.200 habitants), en se saisissant des questions posées par l'évolution de son périmètre et en mettant en avant ses principales caractéristiques (Vues d'Agglo n°18 et 19). Sur ce sujet, l'Agence a apporté sa contribution à une **analyse nationale des typologies d'aires urbaines**, dans le cadre de son investissement à la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU).



## PAROLE D'ACTEUR

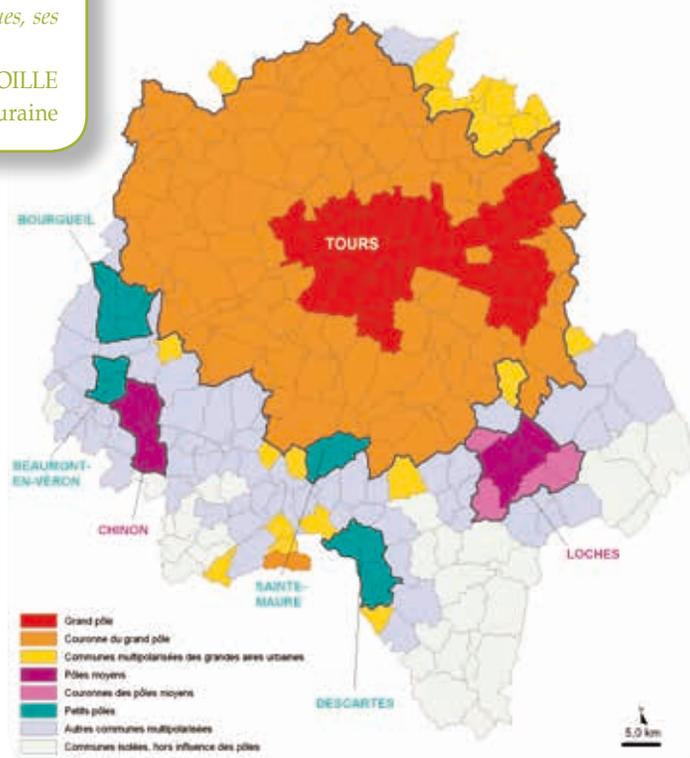
*S'appuyant sur la dynamique engagée autour de l'immobilier d'entreprise depuis plus de vingt ans, le Club Immobilier de Touraine (CIT) est né du besoin et de l'envie d'avoir une vision transversale des dynamiques à l'œuvre en Indre-et-Loire, d'échanger entre acteurs de l'immobilier et d'instaurer un dialogue entre les différentes parties prenantes de la vie du territoire et de son développement (élus, chefs d'entreprises, promoteurs, aménageurs, bailleurs, etc.). L'analyse et la promotion du secteur immobilier ont ainsi été élargies aux champs de l'habitat et du commerce.*

*La réalisation d'études croisant les regards des praticiens et s'appuyant sur des analyses quantitatives et qualitatives nécessite une ingénierie spécialisée. Dans cette quête, l'appui et la plus-value que peut apporter l'ATU au CIT est apparu comme une évidence. Son équipe pluridisciplinaire émet des éclairages pertinents sur les dynamiques et les enjeux du territoire ; elle est notamment reconnue pour sa capacité de synthèse, ses analyses socio-démographiques, ses compétences cartographiques et graphiques.*

François BOILLE

Président du Club Immobilier de Touraine

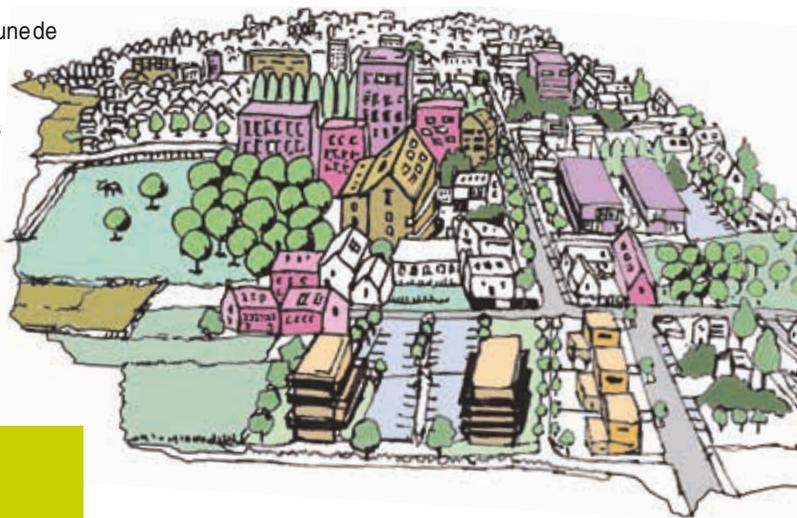
## Les aires urbaines en Indre-et-Loire



## GUIDE DES QUARTIERS DURABLES

Suite à son travail d'aide à la décision auprès de la commune de Notre-Dame-d'Oé et de Val Touraine Habitat sur les projets urbains de "La Borde" et du "secteur gare", l'Agence a produit un guide "Construire des quartiers durables : un mode d'emploi".

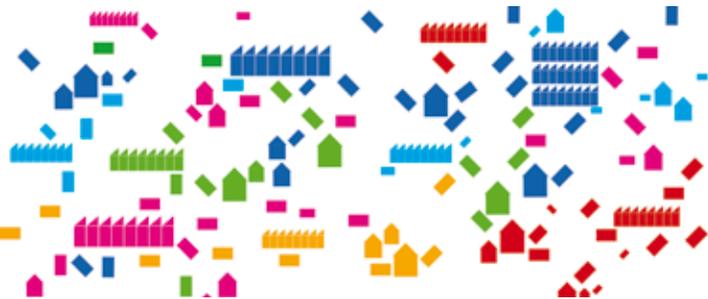
Les huit fiches présentées dans ce document ne prétendent pas à l'exhaustivité mais orientent le regard sur quelques thématiques : la démarche de conduite de projet, les formes urbaines, le cadre de vie, les déplacements, l'énergie, l'eau, les déchets et l'environnement sonore.





## LANCEMENT DE L'OBSERVATOIRE DES EFFETS DU TRAMWAY

2012 aura été l'année la plus intense au niveau des travaux liés à la création du tramway. L'Agence a poursuivi sa mission d'assistance à l'Agglomération sur ce projet, en participant notamment aux comités techniques et aux comités de pilotage. La réalisation de cette première ligne de tramway appelle la mise en place d'un observatoire multicritère de ses effets. En 2011, L'Agence d'Urbanisme a participé à la définition des indicateurs, en partenariat avec l'Observatoire de l'Economie et des Territoires de Touraine. Ce travail s'est affiné en 2012, avec notamment le recueil des bases de données nécessaires à la réalisation des premières analyses.



## ENQUÊTE MÉNAGES DÉPLACEMENTS

Contrairement aux années précédentes, l'Agence d'Urbanisme n'a pas publié d'analyses sur l'enquête ménages déplacements au travers des "Questions de mobilité". En revanche, la base de données a servi à la réalisation de plusieurs études, notamment à la création du logiciel de modélisation multimodal des déplacements permettant de modéliser les trafics routiers et les flux de voyageurs en transports en commun, selon différentes hypothèses.

Dans le cadre des travaux du SCoT, le Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle a financé, en partenariat avec le Sitcat, le Département Indre-et-Loire et le Conseil régional Centre, la création de ce logiciel. L'Agence d'Urbanisme a accompagné l'ensemble de cette démarche, puis a suivi toutes les phases de tests et d'analyses des scénarios. Ce travail a notamment permis d'alimenter les décisions concernant le devenir des grandes infrastructures routières et autoroutières du territoire.

L'Agence sera probablement appelée, dans les années à venir, à gérer le modèle pour le compte des partenaires de l'étude.





## ÉVOLUTION DE LA CARTOGRAPHIE

La cartographie est une image qui permet à l'homme de représenter l'espace sur lequel il exerce une activité politique, militaire, économique et scientifique : construire des limites, des frontières pour aménager son territoire, le fiscaliser et consolider des marchés économiques.

La cartographie ne cesse de progresser, grâce à la technologie. Cette évolution sera marquée par différentes étapes : les premières cartes marines au XIII<sup>e</sup> siècle, les cartes de Cassini au XVIII<sup>e</sup>, les cartes d'état-major et le cadastre Napoléon au XIX<sup>e</sup> siècle.

La cartographie aujourd'hui ne se contente plus d'être une simple photographie territoriale. La technologie lui attribue un ensemble de données qualifiant et décrivant chaque composante d'un territoire.

Une de ses valeurs descriptives est la temporalité. Les données cadastrales numérisées permettent d'étudier les changements qui se sont opérés sur un territoire défini : c'est la cartographie analytique.

Par exemple, il est possible de cartographier des données cadastrales, pour observer l'évolution de l'âge du bâti. Cette analyse, croisée avec l'occupation des sols et de leur artificialisation, permet d'évaluer l'étalement de l'urbanisation et la consommation de l'espace au cours du temps.

Pour préciser et concrétiser le résultat de ces études, il est indispensable de s'appuyer sur les photographies aériennes. L'Agence est aujourd'hui équipée d'orthophotos sur l'aire du département. Ils sont distribués par la plate-forme géographique régionale "Géo-Centre".



Carte en T datant du haut Moyen Âge

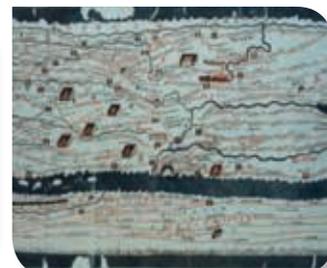
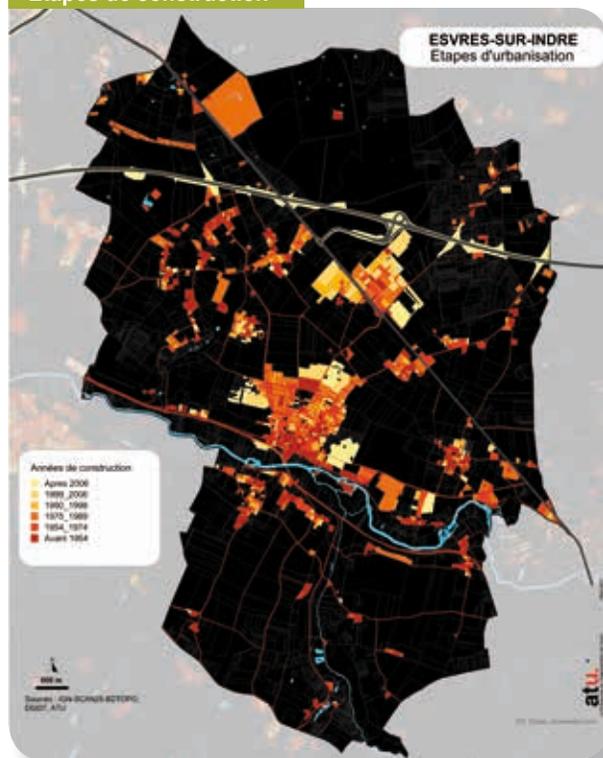


Table de Peutinger qui naît au XII<sup>e</sup>

### Etapes de construction



## **DU GLOBAL AU LOCAL, OBSERVER HIER ET AUJOURD'HUI POUR DÉCIDER DEMAIN**

La couverture des bases de données et des partenariats de l'Agence s'élargit à l'échelle du département de l'Indre-et-Loire, du fait :

- de la signature d'une convention en 2012 avec la plate-forme géomatique de la Région Centre (Géo-Centre) ;
- de la participation de Tour(s)plus, la DDT37, l'OE2T et le CG37 à la plateforme départementale (Géo37) pilotée dans un premier temps par le Conseil général.

Pour ce qui concerne l'échelle nationale, l'Agence a contribué aux analyses statistiques, pour le compte de la FNAU, en vue de la publication parue sur les aires urbaines françaises.

Le suivi des bases de données et la précision sans cesse améliorée depuis presque 15 ans sur un certain nombre de thématiques, constituent un pilier de l'observation chronologique et structurelle des territoires adaptée aux différentes échelles.

### **■ Le parc locatif social d'Indre-et-Loire, localisé au logement**

Depuis la réactivation de l'Observatoire de l'Habitat en 2011, les partenariats avec certains organismes régionaux ont été renforcés. Ainsi, l'Agence d'Urbanisme dispose de données sur le parc locatif social grâce à la DREAL Centre et sur le profil de ses occupants via l'USH Centre. Avec ces nouvelles données (millésimées 2012) la couverture territoriale s'élargit et la précision s'affine : elles sont géo-localisées au logement pour le territoire de l'Indre-et-Loire.

Au cours de l'année 2013, l'Agence sera donc en mesure d'actualiser l'*atlas du parc locatif social* dont la dernière édition portait sur les données 2006. Ces bases de données plus précises permettront d'approfondir les analyses sur cette thématique (Qui habite dans quel logement ? Qui sont les nouveaux habitants du parc locatif social ?, etc.).

### **■ Les transactions immobilières en Indre-et-Loire, localisées à la parcelle**

2012 a également été l'occasion de réinvestir le champ des transactions immobilières grâce notamment à un partenariat fructueux avec le Conseil général. Désormais, l'Agence d'Urbanisme dispose de la base de données "Demande de Valeur Foncière" (DVF). Cette dernière recense l'ensemble des mutations immobilières de l'Indre-et-Loire géo-localisées à la parcelle sur les cinq dernières années (2007 à 2011).

L'Agence d'Urbanisme est l'une des premières structures à travailler sur cette nouvelle base de données mise à disposition des collectivités locales. Elle réalisera les analyses statistiques en 2013 tout en s'aidant des échanges d'expérience sollicités par la FNAU, tant sur la méthodologie que sur les données en elles-mêmes.

## **INSTRUCTION INTERCOMMUNALE DU DROIT DES SOLS**

À partir de janvier 2014, Tour(s)plus aura en charge l'instruction du droit des sols pour certaines communes de son territoire (sur la base du volontariat).

Un service commun chargé de l'Application du Droit des Sols (ADS) sera mis en place. Informatisé, il ira dans le sens d'une plus grande efficacité du service public, d'une modernisation et d'une simplification des démarches administratives pour les usagers.

En 2012, l'Agence d'Urbanisme a assisté l'Agglomération pour la mise en place technique de ce service. Son rôle était de rendre conformes les documents d'urbanisme (POS/PLU) à la norme nationale, afin d'identifier les contraintes réglementaires sur chaque parcelle d'une commune, et de préparer leur intégration dans le logiciel d'instruction du droit des sols qui sera utilisé. Elle aura par ailleurs en charge la mise à jour des données en fonction des différentes procédures de révision/modification.



# Participier

# à la formulation de projets de territoire

## **L'URGENCE ET LA PATIENCE**

Formaliser un projet de territoire aujourd'hui c'est tout à la fois fixer un horizon souhaitable et répondre à des situations urgentes. Face à ce nouveau paradigme ; urgence et patience doivent toutes deux être traitées dans un même temps. Que ce soit dans le SCoT, la politique contractuelle du Conseil général ou les recherches-actions, l'Agence d'Urbanisme essaie, auprès de ses partenaires, d'articuler les temporalités de l'action publique.

## TRAME VERTE ET BLEUE : CONNAISSANCE ET OUTIL DE PROJET

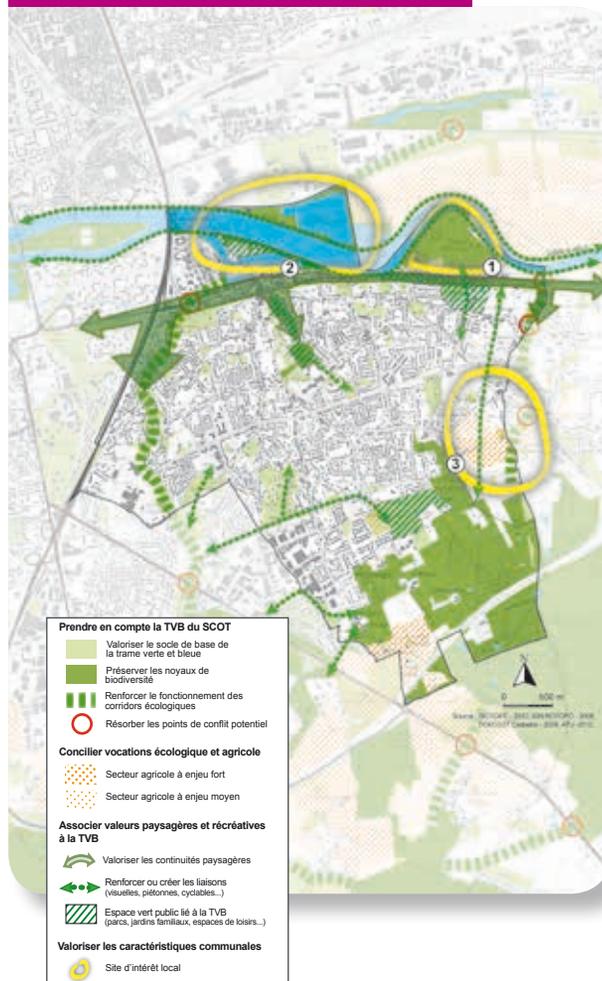
La traduction de la TVB (trame verte et bleue) au sens du Grenelle environnement est une démarche complexe qui vise le maintien de la biodiversité sur le territoire français. Le bureau d'étude "Biotope", mandaté par Tour(s)plus et spécialisé en écologie du paysage, est venu compléter les compétences de l'Agence d'Urbanisme pour enrichir ce volet biodiversité (identification des noyaux et corridors écologiques).

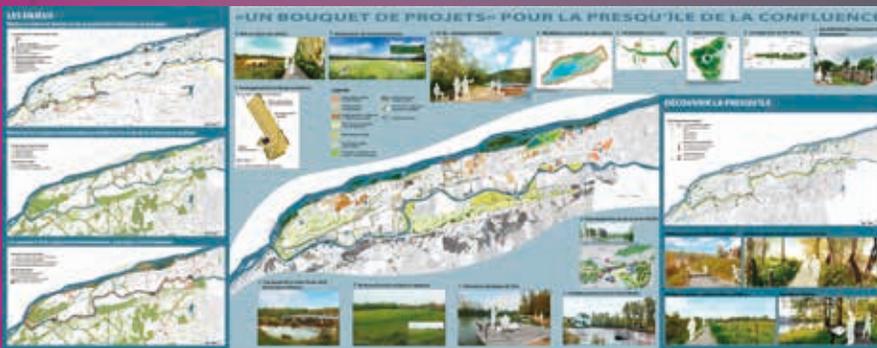
L'année 2012 marque la concrétisation de la TVB au sens Grenelle, un travail qui se présente sous forme d'un atlas cartographique à l'échelle du SCoT.

Afin d'accompagner les communes dans l'appropriation de cette thématique, l'Agence travaille à la déclinaison de la TVB à l'échelle communale. "L'approche biodiversité" a été complétée par celles de "la qualité des paysages", "la valeur récréative des espaces" et "l'approche urbaine". Plus qu'un porter à connaissance pour les élus locaux, ce travail identifie les enjeux en termes de continuités écologiques (prise en compte des noyaux et des corridors écologiques dans les projets d'aménagement) et d'espaces vécus (paysages identitaires, espaces précieux pour l'agriculture, liaisons visuelles, piétonnes et cyclables).

L'atlas est conçu comme un document de référence illustré de plusieurs cartes et photos afin d'être une aide à la décision pour les élus. Une première publication sur le périmètre de Tour(s)plus a été communiquée à l'automne 2012 auprès des 19 communes concernées ; le travail se poursuit sur les autres communes du territoire.

### Carte communale TVB : Saint-Avertin





## PAROLE D'ACTEUR

*À l'Ouest de l'agglomération, là où les eaux du Cher se marient avec celles de la Loire, existe un territoire que connaissent quelques pêcheurs, chasseurs, promeneurs curieux, amoureux de la faune et de la flore qui aiment s'aventurer hors des sentiers battus. Jadis lieux de pâture pour les animaux des fermes voisines, taillis pour le bois de chauffage, coulées de Loire et haies propices au repos des oiseaux, comme à celui des chevreuils -on y a même vu séjourner un couple de cigognes noires- ces terres de confluence sont pourtant en déshérence. Les ronciers gagnent du terrain sur les prés qui ne voient plus ni bovins ni ovins et rendent tout accès difficile, les petits bois non entretenus s'épuisent, de nombreux arbres meurent sur pied, l'éloignement de toute habitation facilite les actes d'incivilité qui se concrétisent par des déchets sauvages.*

*En approfondissant et en enrichissant la connaissance de notre patrimoine communal en matière de biodiversité, les travaux de l'ATU sur la trame verte et bleue caractérisent la richesse de ce "bien commun". Ils valident les options prises par le Conseil municipal de Berthenay, comme les actions de réhabilitation des espaces naturels dont la fonction évolue avec les pratiques agricoles.*

*Le projet Ambre, associant les compétences de la Région Centre et celles de l'agglomération (Tour(s)plus), du Conservatoire d'Espaces naturels, permet de fédérer les communes concernées du confluent. Réfléchir ensemble, décider des actions à conduire pour préserver, valoriser, restaurer nos paysages dans le respect de la biodiversité et des différents usages de ces lieux emblématiques du Val de Loire devient un objectif partagé.*

*À l'Ouest de l'agglomération, aux confins de la "presqu'île de Berthenay", un grand chantier de nature s'engage : nous le lui devons bien !*

Jacques LE TARNEC  
Maire de Berthenay

## DÉCLINAISON DE LA TRAME VERTE ET BLEUE SUR UN TERRITOIRE CONTRAINT : LE PROJET "AMBRE"

La réflexion menée sur le territoire de la confluence entre Loire et Cher, est un exemple de cette démarche où "trame verte et bleue" associe plusieurs enjeux.

Au printemps 2012, l'Agence d'Urbanisme a rencontré individuellement les six maires concernés par ce territoire qui regroupe les communes de Ballan-Miré, Berthenay, La Riche, Savonnières, Saint-Genouph et Villandry. La démarche visait à partager les interrogations et les idées de projet pour ce site d'exception en termes de biodiversité, de paysage et de potentiel touristique.

Certains projets étaient déjà en cours d'élaboration comme la restauration d'une prairie alluviale située en zone NATURA 2000 à Berthenay. Cette initiative communale a pu être réalisée grâce au partenariat avec le CREN (Conservatoire Régional des Espaces Naturels). D'autres projets n'étaient qu'à l'étape d'idées, l'Agence les a illustrés sous forme d'un "poster" interprétant les propos de chaque maire.

Au delà de ces premiers contacts, ces rencontres ont suscité de nouveaux projets de restauration de continuités écologiques. En juin 2012, Tour(s)plus présentait deux sites dans le cadre de l'appel à projet AMBRE : Action pour le Maintien de la Biodiversité et la Restauration des Écosystèmes. Acceptés, ces projets seront financés en partie par la région et la Communauté d'agglomération. Les études de terrain débiteront au printemps 2013 et les travaux sont prévus dans les deux années à venir.

# L'ATTITUDE ligérienne



## TROIS AGENCES - UNE PUBLICATION

La question du paysage ligérien est une préoccupation importante des collectivités dont les territoires sont concernés par la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) et le Plan de gestion du site Unesco, notamment à travers les politiques publiques et les projets qui concernent plus particulièrement l'urbanisme, le développement territorial, l'architecture, l'aménagement. Partenaires des collectivités riveraines du fleuve, les agences d'urbanisme de Tours, Angers et Orléans proposent dans ce premier rapport de montrer quelques démarches, outils, points de méthode, à plusieurs échelles pour faire projet en terre ligérienne.

### **BIMBY :**

#### **Expérimentation à l'échelle de deux quartiers pavillonnaires de l'agglomération tourangelle**

L'Agence d'Urbanisme s'est engagée en 2010 dans une recherche-action avec le CETE Normandie-centre pour faire émerger la ville durable des tissus pavillonnaires existants.

Ce projet BIMBY ("Build In My Back-Yard", littéralement "construire dans mon jardin") s'appuie sur le postulat que ces morceaux de ville, lorsqu'ils sont bien situés, offrent un fort potentiel de renouvellement urbain par divisions et remembrements parcellaires. BIMBY se propose d'accompagner ces évolutions spontanées en mettant en adéquation aspirations individuelles et intérêt collectif.

Deux communes périurbaines de l'agglomération tourangelle, Ballan-Miré et Fondettes ont été sélectionnées afin d'étudier les perspectives d'évolution de leur tissu pavillonnaire. Les études de cas menées sur ces deux territoires durant l'année 2011 ont permis de faire le point sur les freins et les leviers du processus d'intensification du tissu des quartiers pavillonnaires.

L'analyse croisée des enjeux urbains et sociaux et des caractéristiques foncières de ces quartiers et les échanges intervenus avec les élus et les techniciens pendant l'étude BIMBY plaident toutefois pour une densification maîtrisée et progressive d'îlots ou de portions de rues préalablement identifiés plutôt que pour un processus diffus et spontané dont les impacts en termes d'insertion urbaine et d'acceptation



sociale sont aléatoires. Les effets indésirables découlant des opérations de densification isolées (multiplication des parcelles en drapeau, disparition des jardins en cœur d'îlot, troubles de voisinage, etc.) soulignent que la transformation des quartiers pavillonnaires vers des espaces économes en foncier, intégrés à leur environnement, mixtes et attractifs ne peut être garantie par le seul assouplissement des règles d'urbanisme (l'étude ayant par ailleurs révélé que les documents d'urbanisme récemment révisés dans les deux communes ne constituent pas une entrave à l'intensification des quartiers pavillonnaires). La densification du tissu pavillonnaire passe donc avant tout par la définition et la mise en œuvre de scénarios d'évolution conciliant les objectifs de la commune (orientations d'aménagement et d'urbanisme du PLU) et les intérêts des habitants à favoriser ce processus (stratégie patrimoniale et/ou résidentielle). Pour aboutir, une telle démarche nécessite de développer en particulier des outils spécifiques de concertation (information préalable, tables-rondes, conseils financiers et techniques), outils qui n'ont pu être mobilisés dans le cadre de cette première expérimentation locale.

En 2013, l'Agence d'Urbanisme envisage d'approfondir la réflexion à l'échelle des espaces périurbains du SCoT de l'agglomération tourangelle.

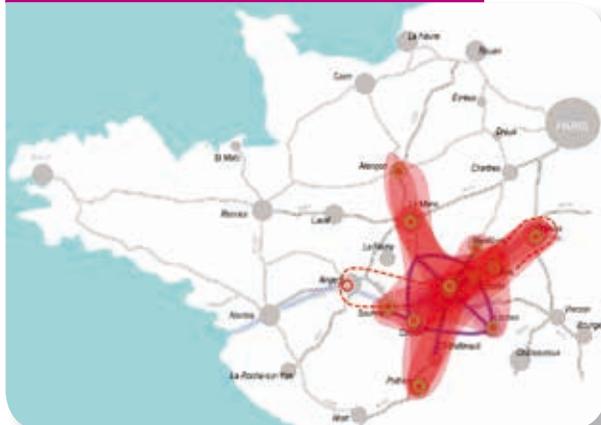


## PÔLES MÉTROPOLITAINS

Durant l'année 2012, l'Agence d'Urbanisme a accompagné le conseil de développement de l'agglomération de Tours (CDAT) pour la formulation d'un avis sur l'opportunité de créer un ou des "pôles métropolitains" au sens de la réforme générale des collectivités territoriales du 16 décembre 2010. Un pôle métropolitain est une coopération entre des EPCI réunissant au moins 300.000 habitants et comprenant un EPCI d'au moins 150.000 habitants.

Un groupe de travail de 18 volontaires représentants du CDAT s'est ainsi réuni 7 fois. Le travail de l'Agence a alors consisté à livrer dans un premier temps un état des lieux de la création de ces pôles en France : où, pourquoi, comment. Puis, partant des problématiques intéressant l'agglomération de Tours, elle a animé une série d'auditions-discussions de spécialistes et acteurs du territoire sur les thèmes du tourisme, de l'enseignement supérieur, de l'innovation-recherche et de la coopération territoriale. Une séance de synthèse a enfin permis de cerner les conditions de la réussite de ces alliances et, par thématique, les actions qui gagneraient à être menées dans ce cadre ainsi que les échelles territoriales correspondantes. L'Agence a enfin aidé à la formulation du rapport de synthèse de ces réflexions et de l'avis du CDAT, adoptés à l'unanimité en séance plénière.

### Carte de synthèse des périmètres d'alliances proposés par le conseil de développement



## SCOT : EN 2012, LE TEMPS DE CONCLURE

L'année 2012 marque la fin du processus d'élaboration du Schéma de cohérence territoriale entamé en 2005. Il s'est agi, au cours d'un ultime séminaire qui s'est déroulé à Chambray-les-Tours le 28 septembre, de partager la traduction des orientations préalablement validées et d'en apprécier les conséquences pour les documents appelés à être compatibles avec le SCoT.

Le comité syndical ayant souhaité arrêter le projet au tout début de l'année 2013, l'équipe a été tout particulièrement mobilisée pour mener à bien cette entreprise de concrétisation de plusieurs années de réflexion.

### Le SCoT en chiffres :

- 748 pages
  - 132 recommandations
  - 98 prescriptions
  - 149 cartes
  - 31 réunions du groupe de suivi
  - 6 séminaires
  - 10.563 h de travail de l'Agence (depuis 2006)
- Plus 1.000 connexions/mois sur le site [agglo-scot.fr](http://agglo-scot.fr)

## PORTRAIT EN MOUVEMENT DU DÉPARTEMENT

La réalisation du "portrait en mouvement du département" s'inscrit dans un processus d'élaboration d'une politique contractuelle portée par le Conseil général d'Indre-et-Loire en direction des territoires (communautés de communes et communauté d'agglomération).

Cette volonté de renouveler l'approche territoriale repose sur les attendus suivants :

- connaître et reconnaître la diversité de situations qui traversent le département ;
- rendre lisible et cohérente la politique d'aménagement du territoire du Conseil général en définissant des priorités adaptées à chaque territoire tout en permettant de les inscrire dans une démarche cohérente ;
- organiser la rencontre des priorités départementales et les besoins des territoires afin de co-construire un projet de développement.

Le croisement de nombreux critères (les habitants, l'emploi, le socle territorial) fait apparaître globalement trois espaces avec des dynamiques et des enjeux propres : le cœur métropolitain, la couronne périurbaine, les franges urbaines et rurales.

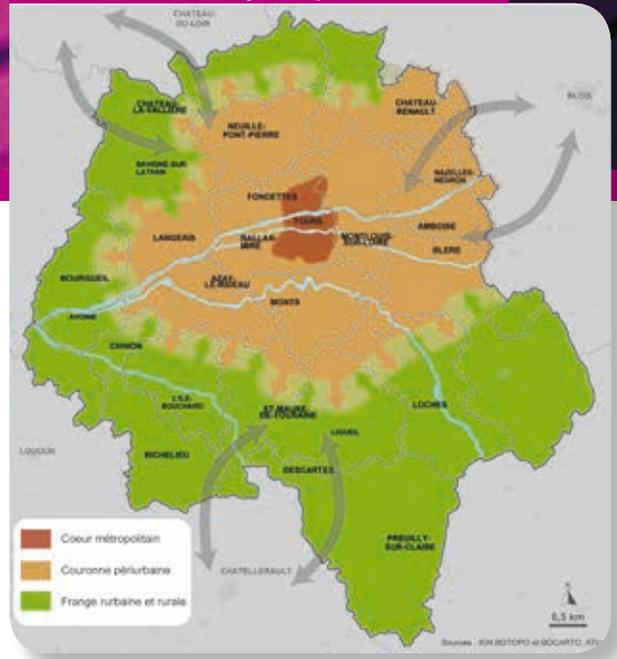
À l'intérieur de ceux-ci on constate toutefois des situations contrastées. Par ailleurs, ces espaces sont mouvants et ne sauraient s'apparenter à des zonages.

### Les franges urbaines et rurales

Un territoire au faible dynamisme démographique qui, s'il affiche une autonomie certaine par rapport à la dynamique d'agglomération, croît en termes d'emploi. Une population modeste et vieillissante en attente de services. Des villes pôles, au sort contrasté, qui pour certaines d'entre elles peinent à tenir leur statut.

Des enjeux spécifiques :

- le maintien des équilibres sociodémographiques ;
- la constitution d'une offre de services adaptée ;
- le maintien de la vivacité économique fondée sur une économie locale ;
- la confortation des villes-pôles.



### La couronne périurbaine

Espace sous influence de la dynamique du cœur métropolitain et qui en tire une croissance vive bien que contrastée. Une spécialisation dans l'accueil des familles fortement demandeuses de services. Des revenus globalement homogènes. Une altération du cadre de vie du fait de l'étalement urbain. Des villes pôles qui peinent à polariser et organiser la croissance.

Des enjeux spécifiques :

- l'organisation de la croissance démographique et économique (équipements, services, etc.) ;
- la fonction des villes pôles pour structurer les territoires ;
- la chaîne des mobilités en articulation avec le cœur métropolitain.

### Le cœur métropolitain

Un poids prépondérant dans la démographie et l'emploi départemental, même s'il tend progressivement à se réduire. Une offre d'emploi plus importante que d'actifs résidents. De fortes disparités sociales. Des équipements et services qui rayonnent dans tous le département et au-delà.

Des enjeux spécifiques :

- la vitalité et l'attractivité du pôle d'emploi ;
- les fonctions métropolitaines ;
- la cohésion urbaine et sociale ;
- les mobilités durables.

## PAROLE D'ACTEUR

*Moderniser l'action du Conseil général et changer sa méthode, c'est dans cet esprit que le Département a souhaité mettre en place un nouveau mode d'intervention avec ses partenaires, les EPCI et les communes. Cette démarche nouvelle, c'est celle du contrat, sur la base d'un échange d'égal à égal, entre projet local et priorité départementale.*

*Si nous avons souhaité mettre en œuvre cette politique, c'est qu'elle permettra au Conseil général d'affirmer une vision claire de l'aménagement du territoire et de répondre à plusieurs grands défis. Un d'entre eux, et non des moindres, consiste à connaître et reconnaître le territoire tourangeau. Il nous fallait donc, en lien avec nos partenaires, porter un regard neuf sur un espace qui a été sujet à de nombreuses mutations.*

*Pour accomplir ce travail préalable à tout contrat, le Conseil général s'est appuyé sur le travail des deux agences publiques que sont l'Agence d'Urbanisme de l'agglomération de Tours et l'Agence départementale d'aide aux collectivités d'Indre-et-Loire. Conjointement, ces agences ont accompli deux missions : rencontrer les élus locaux pour recueillir leur analyse de leur territoire et de son inscription dans le département ; définir les dynamiques qui traversent le département et leurs évolutions.*

*C'est ainsi, grâce à l'ATU, que nous avons pu présenter un "portrait en mouvement du département". Ce document nous a permis de mettre en lumière les trois espaces structurants que sont le cœur métropolitain, la couronne périurbaine et la frange rurale-rurale. Il nous a aussi permis de dépasser des idées ou clivages qui trop longtemps ont divisé le territoire, comme l'opposition entre urbain et rural.*

*Ce travail préalable nous permet donc, dans un dialogue apaisé avec les territoires, d'adapter les politiques du département aux réalités de chacun des territoires et de mieux répondre aux attentes des citoyens. La collaboration avec l'ATU a donc permis au Conseil général de bénéficier de son expertise et de ses ressources pour éclairer la mise en place de choix partagés avec nos partenaires territoriaux.*

Frédéric THOMAS  
Président du Conseil général  
d'Indre-et-Loire



# Vie



The image features a dark grey background with a faint, light grey aerial map of a city. A bright yellow horizontal bar is positioned at the top. On the left side, there is a dark brown, curved shape that resembles a stylized 'C' or a portion of a map. The text 'de l'agence' is written in white, bold, sans-serif font on the left side of the map.

de l'agence

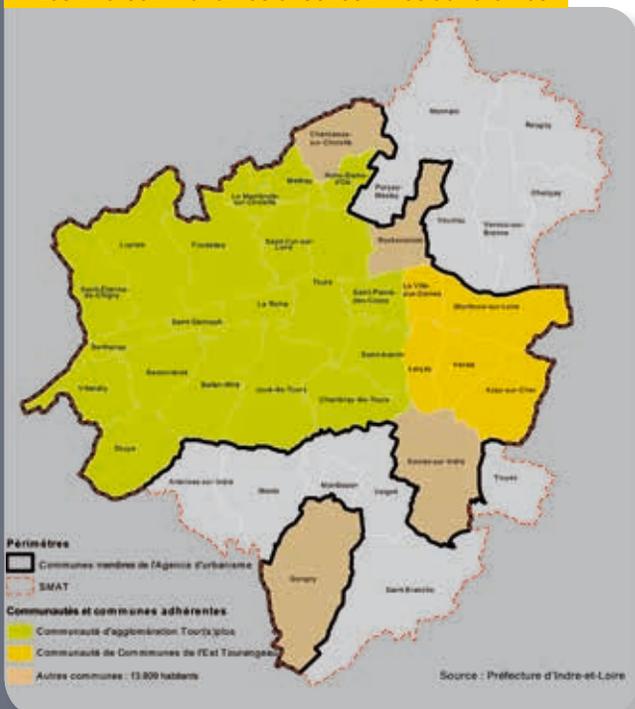
# Fonctionnement

**/ COMPOSITION DU BUREAU / Il comprend : deux membres de droit :** M. le Préfet d'Indre-et-Loire / M. le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement **/ sept membres élus :** **Président :** M. Jean Germain, Président de la Communauté d'agglomération Tour(s)plus - **Vice-Présidents :** M. Claude Garcera, Délégué de la Communauté de Communes de l'Est Tourangeau / M. Michel Gillot, Délégué de la Communauté d'agglomération - **Trésorière :** Mme Marie-France Beaufls, Vice-Présidente de la Communauté d'agglomération - **Secrétaire :** M. Marc Pigeon, Adjoint au Maire de Chanceaux/Choisille / M. Laurent Baumel, Délégué de la Communauté d'agglomération / M. Jean-Luc Galliot, Vice-Président du SMAT

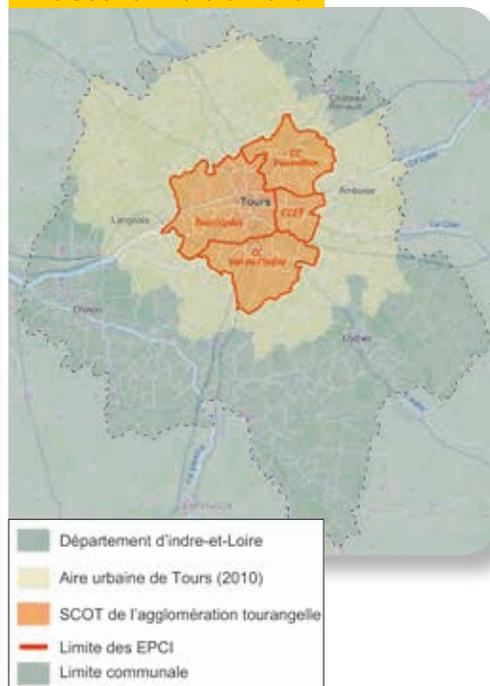
**/ CONSEIL D'ADMINISTRATION / Il comprend : deux membres de droit :** M. le Préfet d'Indre-et-Loire / M. le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement **/ dix-sept membres élus :** Mme Beaufls, et MM. Baumel, Devineau, Garrido, M. Germain, Gilardeau, Gillot, Lorigo, Mazurier, Délégués de la Communauté d'agglomération / MM. Garcera et Martellière, Délégués de la Communauté de Communes de l'Est Tourangeau / M. Esnault, Maire de Sorigny / M. Pigeon, Adjoint au Maire de Chanceaux/Choisille / MM. Benard, Darragon, Galliot et Grillet, Délégués du SMAT

**/ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE / Elle est composée de :** vingt-neuf membres titulaires représentant les Communautés et les Communes - deux membres titulaires représentant l'État - quatre membres titulaires représentant les Syndicats mixtes - onze membres associés (représentant les chambres consulaires, les professionnels de l'aménagement, etc.).

## Les intercommunalités et collectivités adhérentes



## Le SCOT en Indre-et-Loire



# Quelques dates parmi d'autres...

**/ JANVIER /** Cité de la gastronomie • Réunion "fonds de portage foncier" - Tour(s)plus • Projet départemental avec l'Adac • Assises de l'énergie à l'Ademe • Assemblée générale de l'Agence • Entretiens du Certu • Publication du Questions d'habitat n° 3

**/ FÉVRIER /** Comité de pilotage "programmation urbaine" • Réunion Fnau des directeurs d'agences • Assemblée plénière du Conseil de développement de l'agglomération tourangelle • Projet urbain du "Hallebardier" - Tours • Scot : outils de suivi • Intervention à Chinon - Mission Val de Loire • Mardis de l'atu sur l'habitat

**/ MARS /** Journée d'échanges sur la démarche "Scot-Grenelle" • Le retour des mardis de l'atu n° 1 • Participation à "l'atelier projet urbain et paysage" à Clermont-Ferrand • Observatoire de l'habitat en ligne • Club des techniciens ORHF • Publication PÉRISCOPE de l'observatoire de l'habitat

**/ AVRIL /** Intervention au 137<sup>e</sup> congrès des sociétés historiques et scientifiques de l'Univ. F. Rabelais • Publication du Vues d'agglô n° 18 • Projet urbain Gustave Eiffel : prescriptions urbaines - Tours • Intervention au séminaire organisé par la fédération nationale des Scot sur la prise en compte des mobilités dans les Scot

**/ MAI /** Séminaire introductif à la 33<sup>e</sup> rencontre des agences d'urbanisme • Cafés mobilités • Mardis de l'atu sur la mobilité • Restitution étude "La Bordo" "La gare" - Notre Dame d'Oé

**/ JUIN /** Cafés mobilités • Présentation d'un dossier AMBRE auprès du Conseil régional (actions pour le maintien de la biodiversité et la restauration des écosystèmes) • Séminaire Scot et énergie à St-Brieuc

**/ JUILLET-AOÛT /** Réunion technique sur les Scot en Région Centre • Réunion avec la Mission Val de Loire sur le "Plan de gestion" • Lancement de l'atelier national "territoires en mutation et exposés aux risques" - Blois • Atelier Ademe sur les impensés socio-démocratiques de la ville durable • Publication des fiches Certu sur l'urbanisation autour des gares • Rapport final de la recherche-action Bimby

**/ SEPTEMBRE /** Séminaire Conseil général à Longeville avec l'Adac • Réunion coopération métropolitaine • Bureau du Sitcat - PDU • Formation de toute l'équipe "conduite de projet" • Comité syndical Smat • Préparation de l'opération "Planet" - Tour(s)plus • Interventions journée "mobilités et territoires" pour la Dreal Poitou-Charentes • Revue de projet ANRU - Tour(s)plus • Consommation foncière - DDT 37

**/ OCTOBRE /** Partenariat Conseil général "Demande de Valeur Foncière" • Conseil général contractualisation des territoires avec l'Adac • Comité technique SET - Haut rue Nationale à Tours • Comité de pilotage - PU Chamberrie à Tours • Club régional des villes durables à Orléans • La vie des Scot - rencontre Dreal Centre • Groupe de travail "casernes" avec Bruno Fortier, Architecte • Publication du Vues d'agglô n° 19 • Formation "une voirie pour tous" sur les aménagements cyclables • Approbation du PLU de Ballan-Miré

**/ NOVEMBRE /** Projet urbain place de la Tranchée - Tours • Etude étoile ferroviaire avec la Sncf et la Région Centre • Conseil d'administration de l'Agence • 33<sup>e</sup> rencontre des agences d'urbanisme à Bordeaux • Club démocratie participative des "casernes"

**/ DÉCEMBRE /** Bureau communautaire du Scot • Réunion Mission Val de Loire et agences d'urbanisme d'Angers et Orléans • Observatoire départemental de l'habitat - Conseil général • Visite à Lille des stationnements et services vélo en lien avec les transports collectifs • Réunion territoriale PDU • Copil projet urbain Chamberrie - Tours

# Visages

## DIRECTEUR



Jérôme Baratier  
02.47.71.70.72  
baratier@atu37.org

## RESSOURCES INTERNES



Christine Julien  
Responsable administrative  
02.47.71.70.73  
cjulien@atu37.org



Catherine Gonçalves  
Accueil-Secrétariat  
02.47.71.70.70  
goncalves@atu37.org



Francine Collet  
Paie-comptabilité  
02.47.71.70.79  
collet@atu37.org

## PROJET URBAIN



Céline Tanguay  
Architecte-Paysagiste  
Espaces publics  
02.47.71.70.76  
tanguay@atu37.org



Alain Huet  
Architecte-Urbanisme  
Projet Urbain-P.L.U.  
02.47.71.70.77  
huet@atu37.org



Jean Xiberras  
Espaces publics  
Projet Urbain  
02.47.71.70.73  
xiberras@atu37.org



Fanny Maire  
Projet Urbain  
02.47.71.70.89  
maire@atu37.org

## POLITIQUES PUBLIQUES



Thierry Lasserre  
Études générales  
Planification  
02.47.71.70.78  
lasserre@atu37.org



Jean-Charles Désiré  
Politique de la ville  
Études générales  
02.47.71.70.85  
desire@atu37.org



Béatrice Genty  
Planification  
02.47.71.70.84  
genty@atu37.org



Olivier Schampion  
Déplacements  
02.47.71.70.88  
schampion@atu37.org



Aurélie Ravier  
Habitat  
02.47.71.70.74  
ravier@atu37.org



Bénédicte Métais  
Énergie-Environnement  
02.47.71.70.83  
metais@atu37.org



Bettina Lobert-Chareyre  
Coopération métropolitaine  
02.47.71.70.80  
lobert-chareyre@atu37.org

## PÔLE RESSOURCES



Vincent Bouyer  
Cartographe  
02.47.71.70.81  
bouyer@atu37.org



Christophe Mariot  
SIGiste  
02.47.71.70.91  
mariot@atu37.org

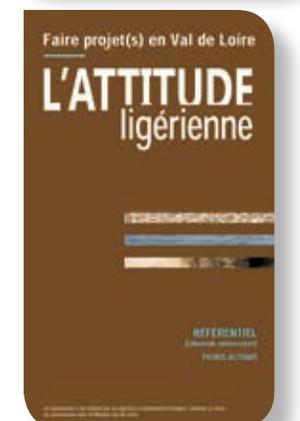
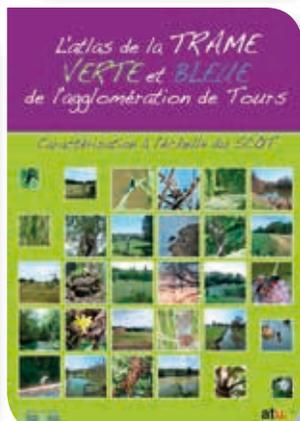


Marion Chery  
Bases de données  
02.47.71.70.90  
chery@atu37.org

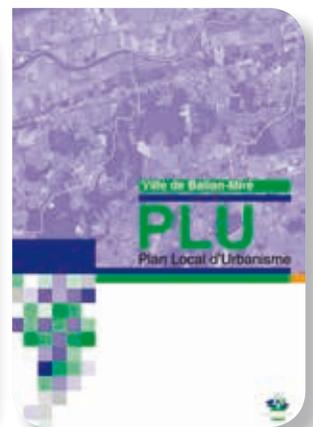
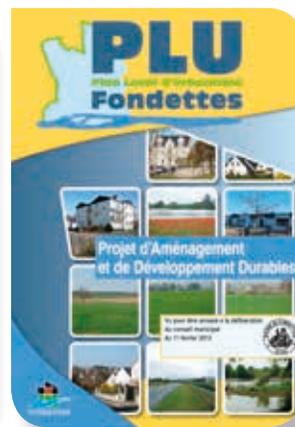
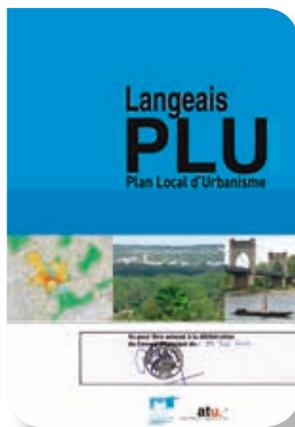
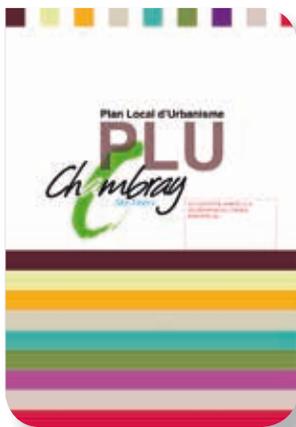
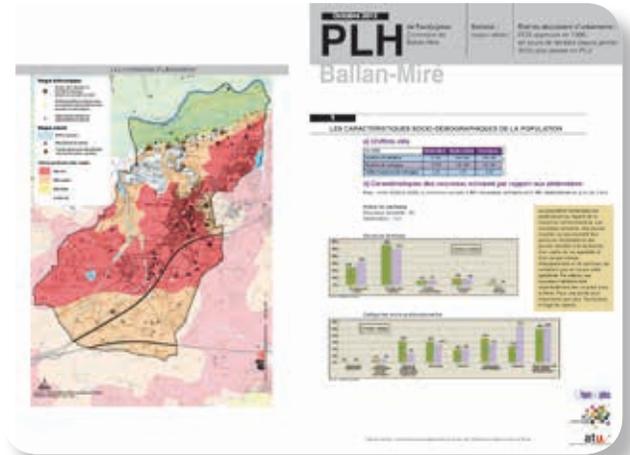
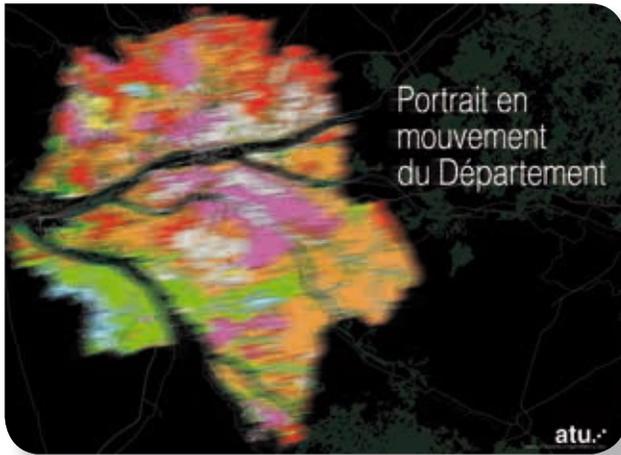


Willy Bucheron  
Maquettiste  
02.47.71.70.82  
bucheron@atu37.org

# Publications



Les travaux produits par l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours sont à la disposition de tous les membres de l'association.



# Sigles

|               |  |
|---------------|--|
| <b>ADEME</b>  | : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie   |
| <b>ADS</b>    | : Application du Droit des Sols  |
| <b>AEU</b>    | : Approche Environnementale de l'Urbanisme   |
| <b>ALE</b>    | : Agence Locale de l'Energie   |
| <b>AMBRE</b>  | : Action pour le Maintien de la Biodiversité et la Restauration des Ecosystèmes  |
| <b>ANAH</b>   | : Agence Nationale de l'Habitat  |
| <b>ANRU</b>   | : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine  |
| <b>ATU</b>    | : nom d'usage de l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours  |
| <b>BIMBY</b>  | : Build In My Back-Yard  |
| <b>CCET</b>   | : Communauté de Communes de l'Est Tourangeau   |
| <b>CCVI</b>   | : Communauté de Communes du Val de l'Indre   |
| <b>CDAT</b>   | : Conseil de Développement de l'Agglomération de Tours   |
| <b>CERTU</b>  | : Centre d'Etudes sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme   |
| <b>CETE</b>   | : Centre d'Etudes Techniques de l'Equipeement  |
| <b>CIT</b>    | : Club Immobilier de Touraine  |
| <b>CREN</b>   | : Conservatoire Régional des Espaces Naturels  |
| <b>DDT</b>    | : Direction Départementale des Territoires, ex DDE : Direction Départementale de l'Equipeement   |
| <b>DREAL</b>  | : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  |
| <b>DVF</b>    | : Demande de Valeur Foncière   |
| <b>EPCI</b>   | : Établissement Public de Coopération Intercommunale   |
| <b>FNAU</b>   | : Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme   |
| <b>INSEE</b>  | : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques  |
| <b>OE2T</b>   | : Observatoire de l'Economie et des Territoires de Touraine  |
| <b>PACT</b>   | : centre d'amélioration du logement (pour la Protection, l'Amélioration, la Conservation et la Transformation de l'habitat)  |
| <b>PADD</b>   | : Projet d'Aménagement et de Développement Durables  |
| <b>PDU</b>    | : Plan de Déplacements Urbains   |
| <b>PIG</b>    | : Projet d'Intérêt Général   |
| <b>PLH</b>    | : Programme Local de l'Habitat   |
| <b>PLU</b>    | : Plan Local d'Urbanisme (Document de planification urbaine à l'échelle des communes, il succède au POS = Plan d'Occupation des Sols)  |
| <b>PRU</b>    | : Programme de Rénovation Urbaine  |
| <b>PSL</b>    | : Plan Stratégique Local   |
| <b>RFF</b>    | : Réseau Ferré de France   |
| <b>SCOT</b>   | : Schéma de Cohérence Territoriale (Document de planification urbaine à l'échelle de l'agglomération, il remplace le Schéma Directeur)   |
| <b>SIG</b>    | : Système d'Information Géographique   |
| <b>SITCAT</b> | : Syndicat Intercommunal des Transports Collectifs de l'Agglomération Tourangelle (C'est l'autorité politique organisatrice des transports sur le Périmètre de Transports Urbains, regroupant 21 communes, dont les 14 de la Communauté d'Agglomération ; elle est responsable de l'élaboration du Plan de Déplacements Urbains) |
| <b>SMAT</b>   | : Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle  |
| <b>SNCF</b>   | : Société Nationale des Chemins de fer de France   |
| <b>TER</b>    | : Transport Express Régional   |
| <b>TGV</b>    | : Train à Grande Vitesse   |
| <b>TVB</b>    | : Trame Verte et Bleue   |
| <b>UNESCO</b> | : organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture  |
| <b>USH</b>    | : Union Sociale pour l'Habitat   |
| <b>VUE</b>    | : Valeur Universelle Exceptionnelle  |